

## Mise en œuvre du parcours éducatif de santé

### Pilote

Madame Evelynne FLEMING, chargée de mission du service de l'Éducation nationale des collectivités d'outre-mer de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin.

### Priorités

- Nationale : BO n° 5 du 4 février 2016.
- Académique : Axe 1 : « Agir sur les pratiques pédagogique et éducative pour faire réussir tous les élèves. » – Priorité 4 : « L'amélioration du climat scolaire (vie de l'élève, santé...) ».
- D'Pass : Axe 1 – Priorité 4 : « L'amélioration du climat scolaire doit être également une priorité... La santé et le bien-être des élèves doivent être considérés comme vecteurs de la réussite scolaire. »

### Constats

- Cas de violences scolaires et de harcèlement ;
- Élèves absentéistes ou décrocheurs ;
- Conduites addictives banalisées ;
- Cas de grossesses en collèges et lycées ;
- Signes extérieurs de manque d'hygiène physique ;
- Signes extérieurs d'alimentation déséquilibrée ;
- Rejets fréquents de la personne handicapée ;
- Gestion insuffisante de la santé mentale.

### Objectifs

- Mettre en œuvre des politiques de prévention et de protection de la santé à l'École ;
- Développer des actions communes d'éducation à la santé en milieu scolaire afin de conforter la réussite éducative de tous les élèves ;
- Promouvoir et mutualiser les bonnes pratiques au sein des établissements d'enseignement ;
- Réaliser des études en milieu scolaire servant d'indicateurs de santé pour adapter ou réadapter les politiques engagées, pour orienter et évaluer les actions à mener en faveur du public concerné.

### Indicateurs de réussite

- Graphiques reprenant les évolutions des thématiques retenues ;
- Graphiques mesurant les taux de fréquentation par champs d'actions.

### Publics

Tous les scolaires de la maternelle au lycée.

## Intervenants

- Assistantes sociales scolaires ;
- Infirmières et médecins scolaires ;
- Psychologues scolaires ;
- Équipes éducatives ;
- Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté ;
- Conseil de vie lycéenne ;
- Brigades de santé constituées d'élèves ;
- Parents d'élèves ;
- Professionnels de santé mis à disposition par les partenaires institutionnels et/ou associatifs.

## Organisation

- Réalisation d'actions transfrontalières ;
- Élaboration et mise en œuvre d'un programme d'actions sur trois ans ;
- Mise en œuvre de programmes de sensibilisation et de formation à destination des enseignants ou personnels de l'Éducation nationale afin de les sensibiliser aux réalités linguistiques et culturelles ;
- Formation des personnels de l'Éducation nationale autour des thèmes prioritaires identifiés ;
- Accompagnement et mise en œuvre opérationnelle de convention entre l'Éducation nationale et l'observatoire de santé Saint-Martin/Sint Maarten au sein des écoles et établissements scolaires de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin.

## Calendrier

Trois années scolaires à partir de la rentrée 2016.

## Besoins

- Ressources numériques ;
- Matériels audiovisuels ;
- Trousses de premiers secours ;
- Matériels divers en rapport avec la santé (tensiomètre, pèse-personnes, thermomètre, etc.) ;
- Matériels spécifiques aux actions retenues (podomètres, trousses d'hygiène, préservatifs, affiches, etc.).

## Partenaires

- Collectivités d'outre-mer de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin.
- Partenaires institutionnels (A.R.S., Croix Rouge, SESSAD, etc.) ;
- Partenaires associatifs (L'Observatoire de santé de Saint-Martin/Sint Maarten, Sida Les Liaisons Dangereuses, la Maison de l'enfance, Tournesol etc.) ;
- Tous professionnels de santé physique et mentale ;
- Les parents d'élèves.

## Évaluation

- Évaluation chiffrée par thématique retenue en terme de recherches-actions ;
- Évaluation de chaque étape du parcours d'éducation à la santé de la maternelle au lycée.